

**Rapport du Président aux membres du
Conseil de la Fondation Engelberts pour les arts et la
culture lors de l'assemblée générale du 23 mars 2025**

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de Fondation,

Nous avons rendu visite à notre réviseur, Monsieur Blerim Kukaqi, à la Fiduciaire Ofisa-Berney, le lundi 24 février. Le motif de cette visite était de comprendre pourquoi le rapport du comptable concluait à un risque de faillite de la Fondation, ce qui nous semblait incompréhensible. Nous avons été très bien reçus par notre réviseur qui nous a fourni l'explication suivante :

A la fin de chaque année, nous attribuons des fonds aux projets que nous avons retenus au 4ème trimestre. Le montant qui a été distribué figure dans les comptes comme passifs transitoires. Si, à la fin de l'exercice, il n'y a pas assez d'argent sur le compte, cela implique que, théoriquement, la Fondation n'a pas l'argent nécessaire pour honorer ses promesses de soutiens financiers aux artistes, d'où le risque de faillite. Pour résoudre ce problème, suite à la visite à notre comptable, j'ai fait verser CHF 25'000.- sur le compte de la Fondation, ce qui a permis, sur le plan comptable, d'éviter la perspective d'une éventuelle faillite. Il faudra désormais être très attentifs aux passifs transitoires, pour équilibrer les comptes en fin d'exercice.

Cela dit, la Fondation se porte très bien, comme vous pouvez le constater en prenant connaissance du Rapport d'activités annuel 2024 et du Résumé des activités de la Fondation depuis septembre dernier.

Concernant les membres des Amis de la Fondation, l'Association des Amis de la Fondation a choisi de leur offrir, cette année, des places pour le film long-métrage documentaire intitulé *Colostrum*, de la réalisatrice Sayaka Mizuno, qui sera présenté dans le cadre du festival *Visions de Réel* à Nyon les 8 et 12 avril 2025.

Voilà, l'essentiel de ce que je tenais à porter à votre connaissance lors de cette Assemblée Générale.

Patrice Engelberts
Président